

Compte-rendu du 6^{ème} café-quartier 25 avril 2015 – 10 h 12 h

ZONE 9

La Feutelais, la Reculais, la Gaudinai, la Besnardais, la Sablonière, Launay, la Chapelle du Désert, la Roche, la Rochelle, les Rottias, le Haut Gourdel, le Perray, la Boulais, Montheleu, Grée du Menay, la Renarderie, la Lande, Loiselère, la Lande de Mandon, la croix de Mandon, Mandon, le Plessix de Mandon, la Bossardière, la Basse Saudrais, la Saudrais, la Gicquelais, la Ropsais, la Pochetière, la Ville Thébault.

Etaient présents : une vingtaine de riverains ainsi que des élus : Anne Le Couriaud, Catherine Joubaud, Erwan Dugor, André Le Traon, Nicolas Pailla, Karine Coquin.

⇒ Présentation de chaque participant élus et riverains

⇒ Présentation par Catherine Joubaud des objectifs des « cafés quartiers »

Les cafés quartiers : Moments d'échanges et de partage autour d'un café, entre habitants et élus, à l'issue duquel un ou plusieurs riverains se proposent pour être référents. Le rôle du référent étant de transmettre aux élus les problématiques rencontrées dans leur quartier ainsi que les interrogations des riverains (voir dossier du Laillus de mars). Les élus de la commission communication ont défini 12 zones (8 pour le centre-bourg et ses lotissements et 4 pour la campagne.)

Après avoir servi le petit café, les échanges commencent :

Anne Le Couriaud excuse le maire, Pascal Hervé qui est pris par ses obligations professionnelles et ne peut être présent à la rencontre.

Riverain : au lieu-dit « la Feutelais », il y a des nids de poule

ALC : les nids de poule apparaissent souvent en hiver. Nous en prenons note et en informons le service voirie : fait

Erwan Dugor : des travaux au lieu-dit la Feutelais sont prévus. Christian Perreul sera informé, le service voirie va intervenir.

Il faut savoir qu'il y a une évolution majeure concernant les travaux de voiries, et que ceux-ci seront du domaine de compétence de Rennes Métropole dans deux ans ; en attendant, la compétence voirie reste du domaine de compétence de la commune. Aujourd'hui, Rennes Métropole a récupéré l'assainissement (station d'épuration).

ALC : des comités de secteur ont été mis en place, ceux-ci permettront de participer aux réflexions de Rennes Métropole mais également de mettre en place des mutualisations de moyens et de savoir-faire afin de réduire les charges budgétaires tout en apportant un service de qualité aux habitants.

Riverain : en matière d'exécution, le fait que les compétences soient transférées à Rennes Métropole, ne va-t-on pas perdre la main ?

ALC : non, les élus garderont la main, et il faut savoir que Rennes Métropole dispose de moyens techniques et humains plus importants, ce qui permettra une plus grande rapidité/efficacité dans l'exécution.

Riverain : qui dit travaux dit coût. Avec la réduction des budgets, Laillé ne sera pas forcément prioritaire !

ED : ce sont effectivement les services et personnels de Rennes Métropole qui pilotent le choix des priorisations mais les décisions sont prises au niveau des comités de secteur (regroupements de communes).

Riverain : quelles sont les communes qui font partie du comité de secteur ?

ALC : Bruz, Saint-Erblon, Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan, Laillé, Bourgarré, Orgères, Saint-Jacques-de-la-Lande, Noyal-Chatillon-sur-Seiche.

Grâce aux transferts de compétences, il y aura plus de moyens. Les travaux concernant l'aménagement du centre-bourg seront financés par Rennes Métropole dans un projet global. Si nous avons gardé la compétence voirie, nous aurions eu moins de moyens. On gagne en services et en moyens ; le plan des travaux de voirie sur 10 ans est pris en charge par RM (par ex : St Grégoire). C'est un levier (toutefois pas exponentiel) qui permet des projets globaux et plus ambitieux.

Riverain : il y a eu lors de la campagne électorale un engagement sur la réfection de la route qui mène à la voie de la Besnardais, pour l'instant toujours rien.

ALC : nous avons à cœur de tenir nos engagements de campagne. Nous allons nous informer et vous tenir au courant.

Riverain : il faudrait également refaire la chaussée au niveau du Haut Fougeray. Odette Gandeboeuf s'y était engagée.

ALC : Christian Perreul (adjoint au patrimoine, absent ce jour) et Cécile Favris (responsable des services techniques) ont listé les travaux de voirie à prévoir, le planning est fait, nous allons nous renseigner et vous tenir au courant : **en 2018**

Riverain : serait-il possible d'enlever l'excédent de cailloux qui se trouvent sur le chemin qui mène du Bas Fougeray à l'Ardras ? **Fait**

Catherine Joubaud : d'autant que ces cailloux ne sont pas perdus, on récupère et on utilise sur un autre secteur : recyclage.

Riverain : à l'arrivée du bourg, nous notons l'étroitesse des rues et la vitesse excessive des conducteurs. Des refuges ont été créés, (notamment à la Feutelais), serait-il possible de rallonger ceux-ci de 3 mètres environ ? De plus, l'hiver ces refuges sont recouverts de feuilles mortes et ne sont plus visibles, pourtant ils sont très utiles pour les bus scolaires notamment : **non, ce ne sera pas possible, ils font 3x6m, donc conformes à la législation (c'est une zone de croisement et non de stationnement).**

ALC : peut-être faudrait-il les identifier à l'aide de panneaux : **les panneaux sont mis.**

Riverain : c'est la vitesse excessive qui génère tous ces problèmes.

Nicolas Pailla : ne faudrait-il pas créer des dos d'ânes ?

Riverain souligne en effet que la seule solution ce sont les ralentisseurs.

Riverain : c'est la seule solution. A l'entrée de la Feutelais, problème de sécurité au niveau des arrêts de bus. La problématique avait été en partie réglée par la mise en place de panneaux, mais ceux-ci ont été arrachés. Les enfants traversent à l'arrêt de bus scolaire, les phares des bus sont trop haut, un enfant avec une capuche ne les voit pas, donc risque d'accident. Les ralentisseurs remplacent les gendarmes : si on casse la voiture, c'est efficace !

Riverain : il y a sur Mandon un souci sur le non-respect de la vitesse. D'autant que de plus en plus de jeunes couples se sont installés avec des enfants. Il y a également un problème de visibilité. Nous constatons également qu'il y a un manque d'entretien des forêts privées et que cela accentue les problèmes de visibilité. Que peut-on faire pour remédier à cela ?

ALC : le problème de la vitesse est évoqué à chacune des réunions de quartier que nous organisons. C'est une question qui nous interpelle tous, un enjeu de citoyenneté dont chaque conducteur doit prendre conscience. Nous nous sommes associés à la commune de Noyal-Chatillon, pour l'acquisition d'un radar afin que le policier municipal puisse contrôler et verbaliser les excès de vitesse. C'est vrai qu'il y a beaucoup de demandes. Nous prenons note du réel problème de vitesse évoqué sur la Feutelais et Mandon. En ce qui concerne les contrôles effectués, il y a une période de tolérance, de sensibilisation, aujourd'hui il y a une verbalisation.

Riverain : pourrait-on envisager une zone 30 ainsi qu'un ralentisseur sur Mandon ?

NP : pour réduire le risque d'excès de vitesse, il faut rester en seconde dans les zones à 30 et en troisième dans les zones à 50.

Riverain de Mandon : le policier municipal est venu à 11h du matin dans notre quartier, mais ce n'est pas à cette heure-là qu'il y a de la circulation.

Riverain : concernant la remise à double sens de la rue du Point du Jour, il n'y a aucun marquage et c'est dangereux. Les gens ont pris l'habitude de ce sens unique, et roulent donc au milieu de la chaussée. Pourquoi être revenu au double sens ?

NP : la mise à sens unique de cette rue a généré énormément de circulation dans les lotissements.

ALC : effectivement, il y avait non seulement une augmentation de la circulation dans les lotissements mais également un ralentissement de la fréquentation dans les commerces.

Nous avons pu rouvrir la rue du Point du Jour à double sens, grâce à une acquisition foncière en centre-bourg qui nous a permis de créer une voie douce et ainsi permettre un déplacement des piétons et vélos en toute sécurité, pour redynamiser la place de l'église.

Riverain : le fait d'avoir excentré le Carrefour Market accentue ce phénomène d'abandon du centre-bourg, c'était prévisible.

ALC : cela fait maintenant plusieurs années que le Carrefour Market est installé. Il faut savoir que la densité urbaine en centre-bourg a fortement chuté (de grandes maisons avec peu d'habitants). Nous devons faire face également à quelques fermetures/déplacements de commerce : le coiffeur s'est déplacé, la fermeture de la boucherie, de la boulangerie, du restaurant le Passe-Muscade... Aujourd'hui, il nous faut redynamiser, revitaliser le centre-bourg. Des projets sont actuellement étudiés qui pourraient nous permettre de créer des cellules commerciales, et des logements neufs. Un nouveau restaurant à l'emplacement du Passe-Muscade va d'ailleurs ouvrir ses portes.

Karine Coquin : il y a également la « Cav'épicerie » qui a ouvert très récemment à la place de la boucherie Prunotto.

Riverain : qu'en est-il de la rue de la Cale de Chancors ?

ALC : la remise en double sens de la Cale de Chancors est à l'étude. Il y a entre autres une problématique liée au stationnement. Des pistes de réflexion sont envisagées. On y travaille. On hérite de choix faits il y a 20 ou 30 ans, il faut faire au mieux.

André Le Traon : nous devons également penser le projet en tenant compte de la politique d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, qui exige entre autre des trottoirs de 1,40m.

ALC : la décision du sens unique n'émanait pas uniquement du conseil municipal mais d'un travail partagé entre Laillé-Entreprises, commerçants et habitants. Cette solution adaptée un moment ne l'a plus été une fois que les conditions ont évolué.

Un riverain fait remarquer qu'il n'y a pas beaucoup de places de parking en centre-bourg.

ED : des parkings existent un peu plus loin. Il serait peut-être nécessaire de mettre des panneaux indiquant les temps de parcours à pied ou en vélo d'un parking à un commerce ou service. Il y a beaucoup de places non utilisées en journée.

Catherine Joubaud et riverain : on peut envisager un article dans le Laillus, pour recenser les parkings, indiquer le nombre de places de chacun et effectivement, le temps de trajet jusqu'aux commerces.

Riverain : il y a effectivement des parkings relativement proches du centre-bourg. Le Point 21, le parking du cimetière....

Riverain : on a tendance à adapter inconsciemment le temps de déplacement à la taille de la commune. A Rennes, on ne se pose pas la question, on marche, tout simplement.

ALC : les panneaux indicateurs de temps seraient une bonne idée.

Riverain : il y a des problèmes d'entretien des voiries/espaces verts (herbes hautes....) au Plessix de Mandon, à la Saudrais, et à L'Oie.

Plusieurs riverains soulignent la vitesse excessive dans les hameaux.

Riverain : c'est un manque de civilité

ALC : nous sommes tous responsables de la vitesse.

Riverain : il faudrait créer des ralentisseurs, installer des panneaux....

Riverain : y a-t-il des dates de fixées pour le fauchage des bas –côtés ?

ALC : il y a eu une convention signée avec la commune de Bruz, et le fauchage a déjà commencé dans certains lieux-dits sur la commune.

Un riverain souligne d'ailleurs le bon travail effectué. Il faut couper l'herbe sur 4m à un carrefour sinon on est obligé de s'avancer (à la sortie d'un chemin d'exploitation par exemple).

ALC : nous avons eu des difficultés dans l'entretien de nos espaces verts l'an dernier en raison d'un sous-effectif. La création de contrats emplois aidés va venir renforcer l'équipe actuelle. La mise en place de la gestion différenciée devrait également réduire le nombre d'espaces verts à entretenir.

ED : certains espaces verts ont été remplacés par des parterres nécessitant moins d'entretien.

NP : souligne également que les produits phytosanitaires sont interdits dans les communes ce qui multiplie le temps d'entretien par 3.

ALC : afin de gagner en efficacité et en temps de travail, des bosquets ont été supprimés et remplacés par du gazon, la suppression de double haies est également en cours.

Riveraine : il faut notamment privilégier les plantes vivaces, qui nécessitent moins d'entretien que les plantes annuelles.

ALC : certains riverains en lotissement tondent d'ailleurs les parties communes.

Riverain : certains riverains en campagne le font également.

ALC : c'est ce que l'on appelle l'écocitoyenneté.

Riverain : c'est d'ailleurs souvent fait plus proprement par les riverains qu'avec des grosses machines.

Riverain : certains fossés sont bouchés par les débris et cela occasionne des nappes d'eau sur la route.

Riverain : tout le limon va dans le fossé quand il pleut, les agents communaux se déplacent mais il faudrait demander aux agriculteurs de moins faucher.

ALC : il faudra privilégier la mutualisation des achats (notamment d'entretien) avec Rennes Métropole et les comités de secteur afin d'améliorer le service.

Riverain : nous avons acheté un broyeur à plusieurs dans le village, et cela fonctionne très bien.

ALC : la commune met également un broyeur à la disposition des Lailléens, et cela fonctionne très bien. Il est très efficace.

Un riverain souligne que c'est une bonne idée et que celui-ci peut servir une même journée à l'ensemble d'un village.

Un riverain : mes voisins rencontrent un problème avec la taille de leur poubelle. Elle s'avère beaucoup trop juste quand ils reçoivent leur famille. Comment peut-on intervenir ?

NP fait savoir qu'ils peuvent téléphoner directement aux services de Rennes Métropole pour voir si un échange est possible.

Un riverain confirme que les services de Rennes Métropole sont assez réactifs sur ces questions

Un riverain souhaite savoir si « le coût à la levée » des poubelles est envisagé sur la commune.

ALC fait savoir que pour le moment ce n'est pas du tout envisagé sur Rennes Métropole et précise que le tri sélectif fonctionne bien sur les communes de Rennes Métropole comparativement aux moyennes nationales.

Riverain : il y a des problèmes de civisme, des ordures sont régulièrement jetées aux abords des villages. En l'occurrence, depuis 2 mois un pneu traîne sur le bas côté de la route, et le riverain se pose la question : les agents de la commune (qui sont passés devant à plusieurs reprises) peuvent-ils ramasser ces déchets ?

ALC précise que les agents peuvent les ramasser. Nous allons évoquer cela avec les agents : **fait**

Riverain de la Bossardière : la route est abîmée, elle a été refaite il y a 3 ans mais pose problème. Ce même riverain précise qu'il a nettoyé, mais qu'après ce nettoyage il avait été convenu avec la commune qu'elle procède à l'empierrement. Il s'agit de Mr Legave/Bougault. Il fait également le constat de vitesse excessive et demande des panneaux de signalisation.

ALC : en ce qui concerne l'empierrement prévu, nous transmettrons l'information à Christian Perreul et apporterons une réponse. Il est important de travailler sur la problématique de la vitesse dans les hameaux.

Riverain : à la croix de Mandon, un trottoir et une patte d'oie ont été mis en place il y a 1 ou 2 ans. Cela a dû coûter cher et on n'en voit pas l'utilité.

Riverain : c'est sans doute pour faire ralentir, mais il y a une priorité à droite.

ED : afin d'atténuer le problème de vitesse, on a posé la question à Nexity (lotisseur) quelle était la meilleure procédure ? D'après Nexity, il n'y a pas de situation idéale.

ALC : la priorité à droite reste une bonne solution.

Riverain : à Bruz, les priorités à droite sont très bien respectées, les automobilistes s'y sont très bien habitués.

ALC : d'ailleurs, le stop mis en place à Bruz nous a incités à mettre le stop du côté de la poste. Et celui-ci fonctionne d'ailleurs très bien.

Riverain : c'est compliqué de redynamiser le centre bourg...

ED : il y a une dégradation du bâti existant, les bâtiments ne sont plus aux normes....

Un riverain explique qu'il avait pensé à la création d'un commerce de poissonnerie place Andrée Récipon, mais avec le déplacement des commerces place de la mairie, il craint de se lancer.

ALC : il y a actuellement des études en cours pour revitaliser le centre-bourg avec Rennes Métropole et l'Établissement Public Foncier (EPF), avec la création de logements, de cellules commerciales ; si les commerces s'implantent, il faut les aider. Des acquisitions immobilières sont en cours, idéalement on pourrait avoir des commerces en bas et des logements en haut. Donc il faut des liaisons douces et il faut ramener du monde dans le centre-bourg.

Un Riverain souhaite savoir si un rappel concernant l'obligation d'entretien des forêts peut-être fait aux propriétaires de celles-ci. Il faut faire prendre conscience qu'entretenir son bien c'est aussi pour le bien de la collectivité.

Un Riverain s'inquiète également de la dégradation de la qualité de l'air qu'il respire au quotidien dans la campagne à cause de la pollution agricole intensive. La commune a-t-elle les moyens de faire quelque chose ?

ED souligne que le Maire a conscience de ces problématiques et pour cause : il pratique l'agriculture bio ainsi que Françoise Louapre, membre du conseil municipal. Mr Dugor souligne également que c'est une problématique mondiale. Le conseil municipal s'est d'ailleurs déjà positionné contre la culture OGM, par l'expression d'un vœu, mais pas encore sur les produits phytosanitaires...Ce n'est pas certain qu'au-delà d'un vœu, on puisse vraiment faire plus.

Riverain pose la question des frelons asiatiques.

Plusieurs élus : voir le Laillus pour les pièges et le signalement des nids.

Riverain : pour les chenilles nuisibles, il faut ouvrir les cocons en hiver pour qu'elles meurent de froid.

Riverains : remercient pour l'organisation de cette rencontre. L'un d'eux évoque un projet de « café associatif » (nous ne sommes pas sûrs et certains du terme utilisé) dans le centre-bourg